



Large succès de l'introduction en Bourse de Kumulus Vape sur Euronext Growth Paris

Une demande de 8,89 M EUR soit une offre sursouscrite 2,96 fois

- **Montant brut de l'opération : 5,45 M€** après exercice intégral de la clause d'extension et de la cession d'actions existantes
- **Une demande globale de 8,89 M€, soit un taux de sursouscription de 2,96 fois**, dont :
 - 4,34 M€ demandés par les investisseurs institutionnels français et internationaux
 - 4,55 M€ demandés par les investisseurs individuels
- **Prix de l'Action : 9,50 €**
- **Capitalisation boursière de 27 M€**
- **Début des négociations sur le marché Euronext Growth Paris le 1^{er} juin 2021**

Kumulus Vape (Code ISIN : FR0013419876/ Mnémonique : ALVAP), e-commerçant spécialisé dans la vente de cigarettes électroniques et de produits connexes (matériel, e-liquide et accessoires), regroupés sous le terme « vape » annonce le vif succès de son introduction en Bourse sur le marché Euronext Growth Paris.

La demande globale s'est élevée à 8,89 M€, dont 4,34 M€ pour le Placement Global (destiné aux investisseurs institutionnels français et internationaux) et 4,55 M€ pour l'Offre à Prix Ferme (destinée aux particuliers), soit un taux de sursouscription global de 2,96 fois. 2 M€ d'actions existantes ont été cédées suite à la réalisation de l'offre à 100%.

Dans le cadre de cette opération, 573 684 actions seront allouées, réparties entre :

- Le Placement Global pour 344 210 actions allouées, correspondant à un montant de 3,27 M€ et 60% des actions offertes ;
- L'Offre à Prix Ferme pour 229 474 actions allouées, soit un montant de 2,18 M€ et 40% des actions offertes.
- La cession de 210 527 actions existantes par les principaux actionnaires de la Société, Rémi Baert, Astrid Menut et Rokh Vision, représentant une cession brute de 2 M€ suite à la réalisation de 100% de l'offre.

Les ordres A1 (de 1 action jusqu'à 250 actions incluses) seront servis de l'ordre de 80,6% et les ordres A2 (au-delà de 250 actions) ne seront pas servis.

À l'issue de l'opération, le capital de Kumulus Vape est désormais composé de 2 842 335 actions, ce qui représente une valorisation de 27 M€ sur la base du prix d'introduction en Bourse (9,5 euros). Le flottant représente 40,72% du capital de la Société.

Le règlement-livraison des Actions Nouvelles interviendra le 31 mai 2021.

Les actions seront admises à la négociation sur le marché Euronext Growth Paris®, à compter du 1^{er} juin 2021, en cotation en continu, sous le code ISIN : FR0013419876 et le mnémonique : ALVAP.

Rémi Baert, Président Fondateur de Kumulus Vape, commente : « Je remercie vivement l'ensemble de nos nouveaux actionnaires, particuliers et institutionnels, qui nous ont témoigné leur confiance en contribuant au succès de cette introduction en bourse. Je tiens également à remercier chaleureusement nos collaborateurs ainsi que nos clients et partenaires sans qui nous ne serions pas là aujourd'hui. Cette réussite est également une fierté et un marqueur fort de la reconnaissance croissante dont bénéficie l'ensemble de notre filière. Seul acteur de la Vape coté sur Euronext, nous continuerons à mobiliser notre énergie pour étendre encore ce rayonnement grâce à la visibilité offerte par cette cotation. Grâce aux fonds levés, nous allons pouvoir poursuivre notre stratégie de croissance et de prise de parts de marché afin de nous imposer d'ici 2023, aux premiers rangs des acteurs de la Vape au niveau européen. Nous avons l'énergie, les moyens, les équipes et toute la confiance de nos clients pour réussir ! ».

Retrouvez toute l'information sur l'opération sur le site :

<https://investir.kumuluvape.fr/>

Partenaires de l'opération

**EuroLand
Corporate**

Conseil et Listing Sponsor

GFI

Chef de file-PSI et Teneur de Livre

LAMY LEXEL
avocats d'entreprises

Conseil juridique

mazars

Commissaire aux Comptes

actifin

Communication financière

À propos de Kumulus Vape

Kumulus Vape s'est rapidement imposé aux premiers rangs des acteurs français de la Vape. Depuis sa création en 2012, l'Entreprise est animée par une mission : proposer grâce à la Vape une alternative sûre et performante au tabac fumé pour réduire ses conséquences sanitaires et environnementales. Dans cette perspective, Kumulus Vape a bâti un des catalogues les plus riches du marché avec plus de 7 000 références disponibles au travers de sa plateforme e-commerce à destination des particuliers et des boutiques spécialisées. Entre 2016 et 2020, la croissance annuelle moyenne de Kumulus Vape a dépassé les 100%. En 2020, malgré le contexte exceptionnel, l'Entreprise a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 22 M€, en hausse de 113% et un résultat d'exploitation multiplié par 6,5 à plus de 1,3 M€. Pour 2021, l'objectif est de dépasser les 30 M€ de chiffre d'affaires. La Société est basée à Corbas, dans la Métropole de Lyon, et emploie aujourd'hui près de 50 salariés. Kumulus Vape est inscrite sur Euronext Access depuis mai 2019 (code ALVAP / ISIN : FR0013419876).

Contacts

Kumulus Vape

Vincent Baudoin
Directeur de la communication
v.baudoin@kumulusvape.fr
06 10 84 52 59

Actifin

Isabelle Dray
Relations presse
idray@actifin.fr
01 56 88 11 29

Actifin

Nicolas Lin
Communication financière
nlin@actifin.fr
01 56 88 11 14

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

CARACTÉRISTIQUES DE L'ACTION

- Libellé : KUMULUS VAPE
- Euronext Growth® Paris
- Code ISIN : FR0013419876
- Mnémonique : ALVAP
- ICB Classification : 40401030
- LEI : 969500YXSIN9BZV9Y150
- Éligibilité au PEA-PME et qualification Bpifrance Entreprise innovante¹

PRIX DE L'OFFRE

Le prix de l'Offre à Prix Ferme et du Placement Global est fixé à 9,5 euros par action.

TAILLE ET ALLOCATION DE L'OFFRE

363 157 Actions Nouvelles ont été émises dans le cadre de l'Offre après exercice de la clause d'extension et avant la cession d'actions existantes. Le produit brut total de l'émission s'élève à environ 3,45 M€, après la cession d'actions existantes, il est de 5,45 M€.

¹ Ces dispositifs sont conditionnels et dans la limite des plafonds disponibles.
Les personnes intéressées sont invitées à se rapprocher de leur conseiller financier.

- 344 210 actions allouées dans le cadre du Placement Global (représentant environ 3,27 M€ et 60% du nombre total d'Actions Offertes) ;
- 229 474 actions allouées dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme (représentant environ 2,18 M€ et 40% du nombre total d'Actions Offertes). Les ordres A1 (de 1 action jusqu'à 250 actions incluses) seront servis de l'ordre de 80,6% et les ordres A2 (au-delà de 250 actions) ne seront pas servis.

210 527 actions existantes ont été cédées par les principaux actionnaires de la Société, Rémi Baert, Astrid Menut et Rokh Vision, représentant une cession brute de 2 M€ suite à la réalisation de 100% de l'Offre.

UTILISATION DES FONDS LEVEES

Le produit net des fonds levés dans le cadre de l'émission des Actions Nouvelles (3,03 millions d'euros sur la base du Prix de l'Offre) permettra de financer d'éventuelles croissances externes (80% des fonds levés) et d'accroître les efforts marketing et commerciaux (20% des fonds levés).

PROCHAINES ETAPES DE L'OPERATION

31/05/2021 : Règlement-livraison de l'OPF et du Placement Global

01/06/2021 : Reprise de la cotation et début des négociations des actions de la Société sur le marché Euronext Growth

REPARTITION DU CAPITAL POST OPERATION

À l'issue de l'introduction en bourse, le capital social de Kumulus Vape se décompose de la façon suivante :

ACTIONNAIRES	Nombre de titres	% de détention	Nombre de droits de vote	% de droits de vote
Rémi BAERT	977 363	34,39%	1 954 726	43,14%
Astrid MENUT	172 368	6,06%	344 736	7,61%
ROKH VISION*	535 157	18,83%	1 070 314	23,62%
Sous-total Mandataires sociaux/salariés	1 684 888	59,28%	3 369 776	74,37%
Flottant	1 157 447	40,72%	1 161 447	25,63%
TOTAL	2 842 335	100,00%	4 531 223	100,00%

*Rokh Vision est une SARL détenue par Amaury Dupouey, administrateur de la Société.

Éligibilité de l'offre au PEA et PEA-PME et qualification Bpifrance Entreprise innovante¹

Kumulus Vape annonce respecter les critères d'éligibilité au PEA-PME précisés par le décret d'application en date du 4 mars 2014 (décret n°2014-283). En conséquence, les actions Kumulus Vape peuvent pleinement être intégrées au sein des plans d'épargne en actions (PEA) et des comptes PEA-PME, qui bénéficient des mêmes avantages fiscaux que le PEA classique¹.

Kumulus Vape est par ailleurs qualifiée Entreprise innovante par Bpifrance.

MISE A DISPOSITION DU DOCUMENT D'INFORMATION

Des exemplaires du Document d'Information enregistré par Euronext en date du 14 mai 2021 sont disponibles sans frais et sur simple demande au siège social de KUMULUS VAPE (21 rue Marcel Mérieux – 69960 CORBAS), ainsi qu'en version électronique sur le site d'Euronext (www.euronext.com) et sur celui de la Société (<https://investir.kumuluvape.fr>).

AVERTISSEMENT

Le présent communiqué de presse contient des indications sur les perspectives et axes de développement de la Société. Ces indications sont parfois identifiées par l'utilisation du futur, du conditionnel et de termes à caractère prospectif tels que « penser », « avoir pour objectif de », « s'attendre à », « entendre », « estimer », « croire », « devoir », « pourrait », « souhaite » ou, le cas échéant, la forme négative de ces termes ou toute autre variante ou expression similaire. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces informations sont fondées sur des données, des hypothèses et estimations considérées comme raisonnables par la Société. Elles sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, concurrentiel et réglementaire. Ces informations contiennent des données relatives aux intentions, estimations et objectifs de la Société concernant notamment, le marché, la stratégie, la croissance, les résultats, la situation financière et la trésorerie de la Société. Les informations prospectives mentionnées dans le présent communiqué de presse sont données uniquement à la date du présent communiqué. La Société ne prend aucun engagement de publier des mises à jour des informations prospectives contenues dans le présent communiqué, excepté dans le cadre de toute obligation légale ou réglementaire qui lui serait applicable. La Société opère dans un environnement concurrentiel et en évolution rapide ; elle ne peut donc pas être en mesure d'anticiper tous les risques, incertitudes ou autres facteurs susceptibles d'affecter son activité, leur impact potentiel sur son activité ou encore dans quelle mesure la matérialisation d'un risque ou d'une combinaison de risques pourrait avoir des résultats significativement différents de ceux mentionnés dans toute information prospective, étant rappelé qu'aucune de ces informations prospectives ne constitue une garantie de résultats réels.